

AVIS N° 111-2025 / DCBR / DG

TPCI 5,90 % 2020-2030

Paielement des intérêts annuels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le **16 juin 2025**, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90 % 2020-2030 » pour un montant global net d'impôt de **4 094 421 599** (quatre milliards quatre-vingt-quatorze millions quatre cent vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Attijari Securities West Africa, Rue Gourgas-Tour Immeuble Alpha 2000- 3^e étage - 01 BP 1300 Abidjan 01- Tél : 27 20 21 98 26- Fax : 27 20 21 98 27.

Fait à Abidjan, le 04 juin 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation

Le Directeur des Opérations du Dépositaire

Mohamed SISSOKO

